COMMUNE DE ROYAUMEIX

Mandat 2020/2026

BULLETIN MUNICIPAL

Août 2020

Le mot du Maire :

Bonjour chers Royaumeixois ,

Je souhaite au travers ces lignes réitérer mes mots du samedi 4 juillet 2020, jour au cours duquel votre nouveau conseil municipal a été installé et par la même occasion où j'ai eu l'immense honneur d'obtenir la confiance de vos conseillers quant à la gestion de notre administration.
Merci à vous électeurs, merci pour avoir permis à notre démocratie locale de s'exécuter et d'aboutir sur le renouvellement réussi de notre assemblée.
A travers cette crise sanitaire vous avez su, tout en respectant les consignes de sécurité, permettre l'organisation d'un scrutin historique et mémorable sans précèdent par son contexte.
Je veux tout d'abord émettre aux noms des nouveaux conseillers, nos remerciements aux membres du précèdent conseil. Nous les remercions pour leur engagement et pour le temps passé au service de notre commune.
Un engagement est un acte important et pour lequel nous attachons beaucoup de valeurs, c'est ce que nous nous engageons à appliquer dans cet édito.
Je suis pour ma part honoré d'être aujourd'hui le Maire d'une commune riche de par la diversité de sa population, pleine de capacités et de possibilités.
Les récents foyers ayant trouvé comme lieu de vie idéal notre village, ont inévitablement fait évoluer notre moyenne d'âge générale. Je souhaite être à l'image de cette nécessaire migration, un allé simple vers un futur que nous construirons comme nous vous l'avions proposé, ensemble.
Grâce à un formidable dynamisme de créativité nous allons pouvoir mettre à votre service, tout au long de ce mandat, un plan de modernisation de notre collectivité. Développement numérique, au travers d'outils qu'aujourd'hui plus de 80% d'entre nous dispose. Economique, en accompagnant nos foyers dans leurs emplois et en soutenant nos professionnels. Social, en permettant à tous nos administrés de réussir là où ils souhaiteront s'engager en mettant tout en œuvre pour accompagner nos séniors et en soutenant les projets des plus jeunes. Je profite de cet aparté pour promouvoir une récente proposition tenue à mon égard par des jeunes de notre municipalité. L'énergie est là, il nous suffit d'entretenir le feu pour que prenne vie un nouveau souffle. Le développement de notre cadre de vie est un enjeu majeur pour votre bien être, nous le savons et nous penchons déjà sur le sujet.
C'est aussi en mettant sur pieds un réel tissu d'échange que nous pourrons engager la marche avant vers notre avenir. Nous souhaitons les projets de demain réfléchis par le maximum d'intéressés.
Je veux aborder ici la question de mon engagement, un sujet qui vous touche et qui doit vous être clairement exposé. Je suis et resterai le Maire de chaque habitant(e). Durant la campagne beaucoup d'entre vous se sont posé des questions à mon sujet. Et bien ici et maintenant, je vous fais la promesse de tenir mes engagements. Je vous assure également être celui qui saura se montrer impartial. Ma concession de la politique locale réussie est celle d'une approche uniformisée. Je vous le dis, je recevrai toute personne désireuse de se confier dans les mêmes conditions. Je vous invite, si vous avez le moindre doute sur un sujet ou sur moi-même, à vous rapprocher de moi. La communication, la clarté et la transparence sur les actions menées et ou envisagées font partie du programme.

Mesdames, Messieurs, jeunes gens, je vous souhaite à toutes et à tous de reposantes vacances et une agréable lecture.

A très bientôt pour penser notre futur…

Tony CHENOT,
Pour votre conseil municipal

VOTRE ACTUALITÉS :

Vos services évoluent !

Vous connaissiez PANNEAUPOCKET? Vous l'aviez installé? Et bien découvrez le choix qu'a fait votre municipalité pour aller encore plus loin dans ses services à la population à travers cet outil.

Intramuros, nous permet de rester connectés, vous et nous, mairie et habitants.

Nous vous communiquons, comme c'était le cas à travers Panneaupocket les notifications, et vous pouvez à votre tour nous retourner une information.

Exemple : M. DUPONT découvre sur le bord de route un animal ayant été percuté par un véhicule. M. DUPONT se saisi de son smartphone, ouvre son application et clic sur l'icône SIGNLER

puis renseigne les champs. Il est automatiquement géo-localisé pour indiquer la position de l'alerte et M. DUPONT peut même prendre une photo de contexte. Il pourra également compléter sa déclaration via un champ spécial afin d'affiner les éléments qu'il souhaitera faire remonter. Il ne lui suffira que de cliquer sur envoyer pour que l'alerte tombe directement en mairie pour que nos services puissent agir.

Informations de mairie, d'école, d'associations, de commerces locaux, d'évènements et agenda, les numéros utiles, tant d'accessoires à portée de main. Nous l'avons choisi pour vous offrir le service de proximité que vous méritez.

Votre municipalité vous informe que Panneaupocket ne sera plus alimenté et qu'Intramuros devient officiellement l'application d'usage pour votre commune. Nous vous invitons vivement à vous munir de cette application afin d'être averti de vos évènements publics mais aussi d'alertes possibles (sécurité).

Défense incendie :

La vérification des poteaux d'incendie sera réalisée très prochainement. Vous serez informé de cette programmation via l'ensemble de nos supports numériques. Parlez en autour de vous.

Votre compte rendu de conseil municipal du 28 juillet 2020 sera prochainement disponible en ligne sur notre site internet et en façade de mairie.

Le nécessaire pour rester en lien avec votre municipalité.

Adresse : *Mairie de Royaumeix, 5 Place de la Reine, 54200 ROYAUMEIX*
Tél : *0383628452 / 0782521345*
Permanences :
Mardi *10h00 -13h00 / 14h00 -19h00 / public : 17h00-19h00* ***Vendredi*** *9h00/13H00 / public 11h00-12h00*
Site internet *: www.royaumeix.mairie54.fr*
Facebook : *commune de Royaumeix*
Application mobile *: INTRAMUROS (ROYAUMEIX)*

Les actions réalisée depuis le début de ce nouveau mandat :

Prise en compte de tout le mobilier urbain et extra-urbain ainsi que des voiries ;
Réunions avec la trésorerie, la gendarmerie, l'intercommunalité, les services forestiers ;
Etat des lieux du matériel et remise en état de ce dernier ;
Rangement et inventaire du local technique (toujours en cours) ;
Reprise de l'arrosage du fleurissement ;
Début de nettoyage de nos voiries (en collaboration avec vous, habitants)
Remise en eau du bar de la salle polyvalente et réparation du robinet public se situant en face la salle ;
Mise en place d'une nouvelle application pour développer nos services de communications ;
Reprise du site internet et création du page facebook ;
Création du premier comité consultatif municipal ;
Réflexions diverses quant aux premiers sujets d'investissements;

Bilan d'activités de votre municipalité depuis le début de ce nouveau mandat :

Nous apportons une grande importance au fait de vous donner des nouvelles de votre vie municipale, c'était par ailleurs un des thème far de notre programme. Nous allons nous y tenir et vous garder informés de ce qu'il se passe derrière les portes de votre mairie.
Nous avons depuis peu passé le premier conseil municipal en date du 28 juillet, un conseil des plus chargé car le budget était à l'ordre du jour comme prês de 15 autres sujets. Passé cette étape, il est assuré que le travail puisse commencer réellement. Rappelons que dans ce contexte exceptionnel, votre municipalité a donc prit ses fonctions en même temps que les grandes vacances scolaires, un moment que vous savez important dans notre pays et où il devient vite très compliqué de faire aboutir l'administration. Vos élus ont su quand même prendre les fonctions et les responsabilités s'y rattachant.
C'est ainsi que nous avons pu faire le point sur nos voiries, nos bâtiments publics, notre matériel de régie, les dossiers, les relations externes tels qu'avec l'intercommunalité, la gendarmerie, les services de l'ONF, des eaux, et encore.
Nous avons organisé depuis ce 4 juillet, jour d'installation, nombre de réunions pour permettre la reprise des affaires. C'est à travers ces réunions que la gendarmerie nous a permis de revoir quelques points et nous a informé que l'éclairage de nuit, au-delà de nous permettre de voir clair, permettait aux cambrioleurs de voir également. Cette question reviendra surement quant à conserver l'éclairage ou non. Beaucoup de questions planent au dessus de cet aspect, la sécurité, la pollution lumineuse, le dérangement pour notre faune locale, les communes voisines ayant choisi de couper…
Les services de l'intercommunalité se sont déplacés sur proposition du Maire pour commencer une réflexion sur la déchèterie verte que nous n'avons jusqu'à présent pas officiellement. Nous avons ouvert ce dossier et nous reviendrons vers vous sur ce sujet.
Les services forestiers avec qui nous entretenons d'étroites relations quant à la gestion de notre grande forêt communale, et bien d'autres acteurs extérieurs.
Nous avons fait le point sur le matériel communal comme le tracteur, le petit matériel, les accessoires de sécurité.
Nous envisageons de renforcer notre régie municipale en nous donnant les moyens de travailler et de permettre par la même occasion aux habitants de pouvoir solliciter la municipalité dans diverses doléances. Aujourd'hui nous sommes limités, demain, nous nous engageons à pouvoir répondre à notre population avec les moyens adaptés.
Vous le savez, le conseil municipal a entériné la possibilité de créer des emplois vacataires pour renforcer les rangs de notre personnel municipal dans le cadre d'opérations localisées ou de petite envergure. Nous vous proposerons donc d'aider nos services si vous le souhaitez.
Au niveau des finances, nous avons pu lors du dernier conseil municipal faire le point et constater la positivité de notre trésorerie. M. le Maire attire votre attention sur la nécessité de rester très vigilent vis-à-vis des chiffres car comme vous le savez notre commune sort d'une période très difficile. Cela sous entend que nos décisions financières seront continuellement mesurées en accord avec nos services comptabilité. Nos investissements seront conditionnés par les subventions possibles dans un contexte que vous savez exceptionnel.

Notre dette public au 31/12/2019 s'élève à 224 263€, notre remboursement annuel s'élève à 38 165€. Les modalités de remboursements sont rudement ficelées ce qui limite nos capacités à faire varier ces annuités. Les faire évoluer ou même rembourser notre endettement engendrerait de lourdes pénalités ce qui ne nous facilitent pas le dialogue. La reprise des discussions devraient reprendre prochainement.
En ce qui concerne notre budget et notre état de lieux financier:

Budget de fonctionnement	Recettes :	376 361.77€
	Dépenses :	376 361.77€
Budget d'investissement	Recette :	204 585.09€
	Dépense :	204 585.09€

Le budget primitif global 2020 s'élève à 580 946.86€.
La trésorerie de notre commune s'élève à prêt de 150 000€ ce qui nous permet de vous assurer de notre santé financière. M le Maire reste prudent vis-à-vis de ces chiffres, les dossiers étant en cours nécessite une attention toute particulière afin de pérenniser nos fonds et ainsi assurer nos investissements futurs.

En ce qui concerne les taxes locales, l'une sur le foncier bâti à 16.20% et l'autre sur le foncier non bâti à 41.01%, le conseil municipal souhaite préserver ces taux aussi longtemps que possible comprenant bien les efforts de nos foyers face à l'augmentation continuel des coûts. Par ailleurs, il faut rappeler que le taux restant en place, la valeur de ce taux augmente indépendamment de notre volonté, cette revalorisation étant validée au niveau national.
La taxe d'habitation n'étant plus récoltée, la valeur à ce jour attendue en compensation par les services d'état s'élève à 44 960€.

Espérant avoir redonné une clarté à nos habitants sur notre situation dernièrement validée en conseil municipal.

FOYER RURAL DE LA REINE
ROYAUMEIX

Les dates à retenir :

Lundi 7 septembre à 20 h 30 : Assemblée générale du foyer rural de la reine à la salle de Royaumeix .

Samedi 17 octobre à 20 h 30 : Spectacle de théâtre LE RAVISSEMENT D ' ADELE par la troupe des amateurs du théâtre de cristal de Vannes le châtel. Entrée 12 € ou 8 € pour les moins de 12 ans .

Samedi 21 novembre à 10 h visite du fort de Villey saint Etienne à 15 h conférence sur les fortifications suite à la guerre 14 /18 par Nicolas Czubak à la salle polyvalente de Royaumeix . A 19 h 30 repas beaujolais nouveau à la salle polyvalente de Royaumeix .

INFORMATION :

Dans le cadre de son programme de protection des matières premières la municipalité a fait le choix de se développer au travers de nombreux supports numériques. Ces supports sont aujourd'hui à la disposition de près de 80% des foyers Français.
Aujourd'hui Royaumeix est présent sur internet, facebook et l'application Intramuros. Cette présence en fait l'une des communes les plus communicante. Cela n'est pas sans efforts et vos élus réfléchissent pour continuer le développement en accord avec les priorités de notre société à savoir réduire les consommations de matières premières.
C'est pourquoi les prochains bulletins seront dématérialisés et disponibles via notre site internet.
Les foyers désireux de continuer à bénéficier de leur bulletin papier devront en faire la demande en mairie. Ainsi leur édition sera assurée.
Comptant sur votre compréhension en ce sens.

La municipalité

Vie municipale :

Nous vous demandons de prendre connaissance des lignes suivantes.

Les puits :
Les puits sont des ouvrages privés, propriété de la mairie. Il est rappelé que l'ouverture de ces derniers est formellement interdite. L'usage de pompes pour puiser l'eau doit faire l'objet d'une demande en municipalité et rester dans un contexte exceptionnel.

Stationnements :
- La présence de véhicules non assurés sur le domaine public a été constaté à plusieurs reprises. Nous vous prions de prendre vos dispositions afin de régulariser la situation dans le mois d'août.
- Le stationnement à Royaumeix devient de plus en plus compliqué avec le nombre de véhicules dans nos rues, nous le savons et nous sommes sur le sujet comme vous le savez. Cependant, et en attendant nos propositions de réaménagement nous vous prions de rester sur des zones permettant le stationnement. Attention aux carrefours, les visibilités doivent rester libres, éloignez au possible votre véhicule des angles difficiles.

La vitesse en agglomération :
Le village est limité à 30km/h sur l'ensemble de l'agglomération pour tout véhicule motorisé. Malgré cela nous constatons que bon nombre de voitures, motos, tracteurs et poids lourds circulent bien plus vite au risque de percuter des piétons. M. le Maire, au travers de ce bulletin souhaite, en qualité de responsable de la police des voies rappeler à chacun que notre sécurité dépend de notre comportement.

Urbanisme :
Les travaux et notamment ceux engendrant des modifications apparentes de façades ou impactant le voisinage doivent faire l'objet de déclarations en mairie pour vous éviter tout désagrément ultérieur. La municipalité vous demande de toujours penser à prévenir la mairie avant de projeter toute commande de matériaux, d'engins, de matériels afin d'éviter des frais inutiles. Tout ce que vous devez savoir sur www.service-public.fr et sur le site internet de mairie.

Les travaux et les nuisances sonore :
Chaque année les bons principes sont rappelés aux usagers.
C'est pourquoi un arrêté municipal de nuisances sonore verra le jour prochainement vous permettant d'assouplir la reprise du travail le samedi à 13h00 au lieu de 15h00. Ce choix est basé sur la nécessité de permettre aux personnes travaillants la semaine de pouvoir réaliser leurs travaux le samedi.
Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h00-19h00
Samedi : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 19h00
Dimanche : 10h00 - 12h00
Ces horaires doivent dorénavant être appliquées en conséquence de quoi des mesures seront prises à l'encontre des contrevenants.
Aussi, vous êtes rappelés qu'entre 22h00 et 7h00 les nuisances passent en tapage nocturnes ce qui engendre de fait la venue des forces de l'ordre ou d'autorités locales.

Les chiens :
La mairie va prochainement mettre à votre disposition des canisacs gratuitement. Ils seront disponibles en mairie sous forme de lots pour une période suffisante et disponible de nouveau ensuite.
En attendant, veuillez respecter la propreté de nos rues et abords gazonnés. La tenue en laisse est par ailleurs obligatoire. Le chien est souvent « gentil » mais l'accident n'est jamais souhaité.
Rappel d'usage pour les chiens de garde et de défense. La détention de chien de ce type doit être déclarée en mairie. La muselière et la tenue en laisse est obligatoire sur le domaine public.

Fibre optique :
Il a été constaté ces des temps que les sociétés de sous-traitance de pose de la fibre optique ne respectaient plus les demandes en mairie concernant les traversés de voirie en aérien. Nous vous vous demandons d'être vigilent face à ces manières qui mette notre collectivité dans l'embarras une fois les lignes tirées.

Occupation du domaine public :
Toute occupation du domaine public est possible moyennant demande en mairie. Un arrêté d'occupation du domaine public vous sera remis. Sans cela la mairie se donne la possibilité de faire retirer les effets sans délais.

Le terrain dit de « loisir » situé Chemin des jardins :
Il a été constaté à plusieurs reprises que des jeunes se mettaient en danger en creusant des abris sous le tas de gravats y étant stationné. Un arrêté de fermeture de site sera mis en place interdisant tout accès jusqu'à ouverture officielle. En attendant, l'accès à ce site est totalement interdit. Veuillez en informer les plus jeunes.

Les feux domestiques :
Les feux domestiques sont totalement interdits. Les risques d'incendie étant bien connu de tous, la municipalité sera intransigeante sur ce sujet.

Vous le savez, vous l'entendez et vous le vivez. Royaumeix connait une période de relâchement dans nombre de domaines. Il n'est pas là question de pointer du doigt nos habitants mais bel et bien de remettre en ordre des petites choses de la vie courante qui en font sa tranquillité.

Les trottoirs :
Vous l'avez remarqué, nous sortons d'une éprouvante période où la municipalité a été de temps à autres oubliée et ayant permis à la saleté de gagner du terrain.
Ensemble, faisons le nécessaire à notre niveau à tous, devant chez nous, passons le petit coup qui permettra à nos trottoirs et nos abords de retrouver leurs pleines capacités. Votre voisin le fait sans doute déjà, et si ce n'est pas le cas, montrez lui que vous vous y mettez. Les services municipaux se chargeront de prélever les tas réunis.

Avec nos plus chaleureux remerciements.

Conseil municipal des jeunes : Nous avons besoin d'eux !!!!

Nous sommes heureux de vous faire savoir qu'un groupe constitué est d'ores et déjà venu demander la création d'un conseil municipal des jeunes.
Cette instance permet au conseil municipal de saisir ce jeune conseil municipal de sujets divers liés à leur contexte de vie. Il s'agit là d'un réel enjeu pour notre commune car nous avons de plus en plus de jeunes gens et notre municipalité doit se repenser pour apporter une réponse à leurs besoins.
Si votre enfant ou vous-même pensez pouvoir contribuer au succès de la création de ce premier conseil municipal, veuillez en faire part à la mairie par n'importe quel support, site, facebook ou directement en secrétariat.

Allez, on se lance et on agit pour tous !!

Comité Consultatif Municipal : CCM

Nous y sommes !!! Votre comité consultatif va voir le jour pour permettre la construction de notre cadre de vie.

Nous sollicitons tous les habitants désireux de contribuer à ce lancement. Il s'agit là d'une assemblée composée d'habitants ayant pour volonté de faire valoir leur vision des choses. Cette assemblée délibère de sujets divers tels que le fleurissement, l'embellissement, la destination d'un bâtiment public, le devenir d'une aire dont on ne se servirait plus, et bien d'autre.
Le comité peut se voir attribuer une tâche comme la réflexion sur un sujet d'intérêt public pour soutenir le conseil municipal dans sa décision.
Le Maire souhaite donner une importante crédibilité aux souhaits que fera le comité consultatif. C'est aussi à travers la réflexion commune et le travail en équipe que nous pouvons traverser les années.
Si vous êtes motivé à faire ne serait-ce que la découverte de cette toute nouvelle assemblée, faites nous en part en mairie ou auprès d'un conseiller municipal.

Vous comptez sur nous et nous sommes conscient que sans vous, nous ne sommes rien..
Accompagnez nous dans cette aventure.

AFFOUAGES 2020

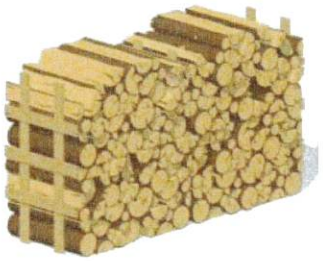

Les foyers désireux de façonner du bois d'affouage sont priés de s'inscrire auprès de la mairie avant le 30/09/2020.